



« La présidence répond à vos questions »

La **Fédération des Sociétés Taurines de France** défend les intérêts des aficionados, promeut une corrida éthique et authentique et veille à l'intégrité du taureau.

À cet effet elle s'appuie sur le Règlement Taurin Municipal Français, et s'attache à son application et à son respect dont la Présidence de course est garante le jour de la corrida. Il lui est apparu nécessaire de valoriser la fonction des présidents et assesseurs de corridas et de préserver la part d'autorité attribuée à ces aficionados bénévoles, trop souvent soumis aux critiques et aux influences, en les sortant de leur isolement.

Depuis sa création en 2012, le **Corps des Présidents et Alguazils de Corridas** a produit plusieurs outils d'aide à la fonction : le document d'assistance, les fiches de situations exceptionnelles et les fiches *encastes*.

Pour 2018, il s'adresse aux spectateurs : en effet les Présidences prennent des décisions fondées sur des critères techniques et éthiques établis qui ne sont pas toujours bien connus du public d'où des divergences d'appréciation, des désaccords entraînant des incompréhensions qui, souvent, ne peuvent être levées.

André Malraux a dit « **pour bien juger, il faut comprendre** », d'où le projet de concevoir un document afin que le public apprécie les protagonistes de ce rite sacrificiel en connaissance du contexte et du cadre de la prise de décision.

Le parti a été pris de répondre aux questions que peuvent soulever les décisions de la Présidence avec rappel des articles du règlement qui les encadrent, le risque d'erreur ne pouvant cependant être totalement écarté.

Ce document doit être largement diffusé. Sur demande de leur part, les clubs taurins, les commissions taurines extra-municipales et les organisateurs pourront télécharger le bon à tirer sur le site de la FSTF au moyen du lien suivant ; il s'intitule :

"La présidence répond à vos questions" .

Son utilisation devra cependant satisfaire à quelques règles simples comme le respect du texte original et la distribution à titre gratuit explicitées dans la note qui l'accompagne.

Il s'agit d'un flyer constitué d'une feuille A4, imprimée recto verso au format paysage sur trois colonnes. Pliée en trois dans le sens transversal, elle développe six pages de 93 x 210 mm.

Voici, à titre d'exemple, la page 1 et la page 2 qui est son verso :




La présidence répond à vos questions

La présidence, composée de trois aficionados reconnus et assistée par les alguazils veille à ce que le déroulement de la course respecte le Règlement Taurin Municipal Français. Ses décisions, dont l'attribution des trophées, répondent à des critères techniques et éthiques pas toujours connus d'où des réactions parfois inappropriées. Nous souhaitons aider le public à mieux juger les protagonistes de ce splendide rite sacrificiel.

Message du diffuseur

Page 1

Mouchoir blanc : le taureau entre en piste




Le président change le taureau. Pourquoi ? (art.85)

Le président renvoie le taureau au moyen du mouchoir vert quand il constate son inaptitude au combat (faiblesse, agenouillement, fléchissement, défaut de motricité, défaut de vue).

Il ne le change pas. Pourquoi ? (art.85)

Le président maintient le taureau dont le galop allègre, la présentation irréprochable (morphologie, cornes), la solidité, donnent tous les signes extérieurs d'aptitude au combat. Lorsqu'un animal se blesse en piste, il n'y a pas lieu de le changer.

Mouchoir blanc : tiers de piques



Le président a décidé de continuer le tiers de piques. Pourquoi ? (art. 73-4)

S'il n'y a pas de limite maximum, il convient de donner au minimum deux piques, puisque c'est seulement à partir de la deuxième pique, lorsque le taureau a l'expérience de l'épreuve, que sa bravoure peut être réellement évaluée.

Il arrête le tiers de piques. Pourquoi ? (art. 73)

Il le décide lorsque le port de tête et la fougue du taureau deviennent propices au travail de muleta et que sa bravoure au cheval a été totalement évaluée.

Page 2

La FSTF remercie l'Union des Villes Taurines de France pour son écoute ainsi que tous ceux qui voudront bien exploiter ce document avec une mention particulière pour le Club Taurin Vicois qui le distribuera dès la "Feria del Toro 2018".



FSTF Corps des Présidents et Assesseurs de Corridas

André Roques, Responsable du CPAC, 23, avenue Pierre Castel - 34450 Vias

Tel. 06 22 31 94 27

E-mail : andre.roques90@sfr.fr